



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE



ENQUÊTE N° 2020/002A

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

À Paris, le 27 janvier 2020

ANNEXE OBSERVATIONS ASSISTANT

Poursuivant l'enquête administrative,

Nous, ██████████, capitaine de police, en fonction à la Division nationale des enquêtes de l'I.G.P.N,

Sommes destinataires d'un courriel de M. Gérard MILLER, assistant du gardien de la paix Alexandre LANGLOIS lors de son audition du 23 janvier 2020, qui nous fait part de ses « remarques » suite à cet entretien.

Annexons au présent acte ce message comportant deux feuillets.

Le capitaine de police

Sujet : [INTERNET] Gérard Miller

De : Miller Gérard [REDACTED]

Date : 27/01/2020 10:33

Pour : [REDACTED]

Monsieur,

Comme vous me l'avez demandé, je vous adresse mes remarques suite à l'entretien que M. Alexandre Langlois a eu dans les locaux de l'IGPN, à Paris, jeudi dernier, entretien auquel j'ai assisté.

Ces remarques sont brèves et concernent la raison même de la convocation.

Je ne saurais en effet vous cacher que le pourquoi de l'entretien m'a littéralement sidéré. Il s'agissait en effet d'un simple tract et qui plus est d'un tract syndical, mettant en cause le directeur général de la Police nationale et le ministre de l'Intérieur. Pour reprendre un terme entendu fréquemment ces temps-ci dans un autre contexte : j'ai trouvé cette mobilisation de l'énergie policière absolument *disproportionnée*.

Je retiens donc de ma visite à l'IGPN que la police des polices est capable d'intervenir en dix jours pour un tract syndical, alors qu'elle semble mettre à l'occasion des mois pour commencer à enquêter sur des faits autrement plus sérieux (bien évidemment me viennent à l'esprit : œil crevé, main arrachée, etc).

Même si je ne peux apporter ici que le témoignage d'un non-spécialiste, votre collègue et vous-même, par ailleurs fort courtois pendant l'entretien avec M. Langlois comme avec moi-même, m'êtes apparus comme compétents. Du coup, je me suis demandé tout au long de la discussion pourquoi votre hiérarchie n'avait pas choisi de mettre votre compétence au service d'enquêtes plus cruciales et urgentes que celle, à mes yeux inutile sinon injuste, à laquelle j'ai assisté.

Ignorant le sort qui sera réservé à mes propos, mais heureux de l'expérience qu'il m'a été permis de faire au sein de votre institution, je vous prie de croire, Monsieur, à l'attachement que j'ai pour notre police républicaine et à l'expression de mes sentiments cordiaux.

Gérard Miller

PS Pour que je sois sûr de sa bonne réception, merci de bien vouloir

m'accuser réception de ce mail.